



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCÈS VERBAL N° 6 - SAISON 2023/2024

Réunion restreinte du vendredi 31 mai 2024

Préside	Jean-François AUBRY
Présents	Stéphane CAPUT, Hervé DENUILLY, Didier GUIOLARD, Michel MICHAUT, Aurélien NAPLOSZEK, Richard PIOT
Excusé	Maxime KANDEL

1. PV de la réunion restreinte du 06 mai 2024.

Le PV de la réunion en visioconférence du vendredi 06 mai 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Classements arbitres saison 2023-2024.

La commission, après avoir pris connaissance des classements réalisés par **Didier GUIOLARD**, procède à quelques ajustements en raison d'annonces d'arrêts de dernière minute et de demandes de changements de catégories.

A l'issue d'une ultime vérification, les classements arbitres de la saison 2023-2024 sont approuvés et validés par la commission. (Sous réserve de modifications suite à événements pouvant se produire sur la dernière journée et ayant une incidence sur les classements)

3. Désignations finales de coupes Haute-Marne.

Stéphane CAPUT nous propose les noms des arbitres qui seront désignés sur les deux finales de coupe de Haute-Marne, Principale et Consolante, qui se dérouleront le dimanche 09 juin prochain sur la pelouse du stade Georges Dodin à Chaumont et ceux qui officieront sur la finale féminine à Bourmont le samedi 08 juin. Après concertation, le choix des trois trios qui auront l'honneur de diriger ces rencontres est approuvé à l'unanimité par les membres de la commission.

Aurélien NAPLOSZEK présente à son tour les trios de jeunes qui auront le privilège d'officier sur les finales de coupe Haute-Marne U13, U15 et U18 et qui se tiendront à Bourmont sur le stade Patrick Poulain le samedi 08 juin prochain.

Après concertation, la commission valide ces choix à l'unanimité.

Accompagnateurs CDA sur les finales : **Aurélien NAPLOSZEK** et **Olivier RENARD** seront les accompagnateurs officiels des jeunes arbitres et **Jean-François AUBRY** et **Didier GUIOLARD** accompagneront les arbitres seniors.

4. Point sur les observations, accompagnements et validations terrain.

Didier GUIOLARD nous informe que les observations adultes et jeunes sont terminées.

91 ont été réalisées chez les adultes et 22 chez les jeunes.

Seuls deux adultes, des AA, n'ont pas été observés. Un nous ayant annoncé sa mutation professionnelle hors de France pour plusieurs années, l'autre n'ayant pas arbitré de la saison pour raisons médicales et convenances personnelles.

Du côté des accompagnements, 35 ont été effectués chez les adultes stagiaires et 31 chez les jeunes stagiaires. Tous ceux qui ont arbitré ont été accompagnés au moins une fois et jusqu'à 4 fois pour certain(e)s

Examens terrains :

- Stagiaires adultes : 10 validés, 1 non reçu.
- Stagiaires jeunes : 4 validés.

2 rapports conseil ont été établis.

En ajoutant à ces chiffres des examens terrains ratés au premier essai, des rapports d'observations non comptabilisés à cause de démissions, Didier nous annonce ainsi un total de 202 rapports, soit autant de missions établies cette saison par 12 observateurs/accompagnateurs principalement. Seuls quelques-uns ont été faits par quelques arbitres en fonction et uniquement en accompagnement le samedi sur les jeunes arbitres stagiaires.

5. Point sur la discipline.

Le secrétaire de la commission dresse le bilan des sanctions infligées depuis le début de la saison et arrêté au 31 mai 2024. (Entre parenthèses et en rouge, les chiffres de la saison passée.)

A ce jour :

48 (62) matches de suspension au total ont été notifiés pour 24 **(22)** arbitres :

- **28 (45)** pour absence rassemblements/rattrapage.
- **9 (9)** pour désignations non honorées.
- **11 (8)** pour autres raisons. (Absences de rapports, récidives annexe FMI non renseignée pour exclusion, manquements et erreurs administratives graves...)

1 mois de suspension a été notifié à un arbitre pour avoir volontairement omis d'inscrire un carton rouge sur la FMI.

1 radiation du corps arbitral a été prononcée à l'encontre d'un arbitre en cours de saison pour manquements graves et répétés.

25 (12) avertissements ont été notifiés pour 25 **(12)** arbitres :

- **13 (5)** pour feuille annexe non renseignée pour exclusion.
- **5 (4)** pour travail administratif mal exécuté.
- **5 (3)** pour indisponibilité tardive.
- **2** pour rapports ne permettant pas à la Commission de Discipline de juger sereinement

Nombre d'arbitres sanctionnés par catégories :

- **4 (2)** D1 sanctionnés.
- **1 (1)** Promo sanctionné.
- **6 (6)** D2 sanctionnés.
- **10 (7)** D3 sanctionnés.
- **10 (2)** stagiaires adultes sanctionnés.
- **2 (7)** stagiaires jeunes sanctionnés.
- **4 (3)** JAD sanctionnés.

Hervé DENUILLY nous informe qu'un dossier d'incidents de retour d'instruction a été exceptionnellement très long à comprendre et très difficile à traiter, plus de 2h30, en raison des nombreuses incohérences dans les rapports de l'arbitre ainsi que l'envoi de rectificatifs. Il déplore les nombreuses erreurs manifestes de cet arbitre.

6. Courriers divers.

Courriers d'**Olivier RENARD**, D1, nous informant du bon déroulement des formations assistants bénévoles de clubs. La commission le remercie pour son implication et la réussite de ce projet.

Courrier de **Cyrille DUGNY**, D3, nous informant de son arrêt de l'arbitrage. Pris note.

Courrier d'**Alexis GOBE**, Jeune Arbitre Stagiaire, nous annonçant son arrêt de l'arbitrage. Pris note.

7. Questions et informations diverses.

Suite aux suggestions des clubs liées à l'arbitrage et exprimées lors des réunions de secteurs, la CDA a fait parvenir à la direction du district ses réflexions sur la faisabilité de certaines propositions.

De même, le district souhaitant engager une réforme du statut des arbitres-joueurs, ainsi que celui des arbitres de club, la CDA, à la demande de la direction, a émis plusieurs suggestions et pistes à explorer.

Le bilan d'activités réalisées par la commission sous cette mandature a été établi conjointement par les membres de la commission et envoyé par **Jean-François AUBRY** à la direction.

Dans un souci d'uniformisation, le texte sur l'exclusion temporaire a subi de légers ajustements. Validé par le CoDir, il sera envoyé à tous les arbitres.

A l'occasion de cette réunion, une décision collégiale de mesure administrative a été prise à l'encontre d'un arbitre ayant multiplié les erreurs administratives sur sa dernière rencontre. Deux matchs de suspension et cinq points en moins sur sa note administrative lui ont été notifiés. (Les classements établis précédemment tiennent compte de cette notification)

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 21h50.

Prochaine réunion prévue : Plénière le jeudi 27 juin 2024 à 18h30.

Le Secrétaire
Michel MICHAUT



Le Président
Jean-François AUBRY

